



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 23 juin 2026 à 9 h 04 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Timmy D. Jutras, Jean Lessard, Michael Korhonen, et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, mesdames les conseillères Isabelle N. Miron, Julie Bélisle et Chloé Bourgeois.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de Cabinet, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné, Éric Pilote, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné, et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Me Camille Doucet-Côté, greffière-adjointe, Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Marie-Claude Côté, chef de division, Finances, Renée Guénette, chef de division, Finances, Richard Kouamé, directeur, Finances, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Rachel Rivard, cheffe de service, Communications, et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

CP20260623-P1

ÉTATS FINANCIERS 2025

Présentation par monsieur Richard Kouamé et mesdames Marie-Claude Côté et Renée Guénette

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter et expliquer les résultats financiers de l'année 2025;
- présenter l'état des réserves financières au 31 décembre 2025;
- présenter les indicateurs de la dette;
- faire entériner les recommandations.

Plan de la présentation :

1. Processus – Dépôt des ÉFs;
2. Rapport des auditeurs;
3. PO-057 – Gestion des excédents;
4. Résultats financiers de 2025;
5. Explication de la situation financière;
6. Financement du manque à gagner;
7. Fonds et réserves;
8. Indicateurs de la dette;
9. Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CE-FIN-2026-002

De recevoir le dépôt des états financiers : projet de résolution numéro 147507

CE-FIN-2026-003

D'approuver les affectations du surplus ainsi que le financement du manque à gagner de 2025 : projet de résolution numéro 147514

Une période de questions et de commentaires a lieu.

On précise qu'une demande a déjà été captée par l'administration à l'effet qu'il n'y a pas de meilleur moment pour plonger dans les différentes notions en lien avec les états financiers.

Des questionnements sont soulevés quant au revenu des taxes foncières. On aimerait connaître la raison du manque à gagner de 28 M\$.

Également, on se questionne sur les montants en lien avec le transport et l'hygiène du milieu et les travaux qui n'ont pas pu être effectués.

Des éléments de réponse sont partagés par l'administration en lien avec les questions soulevées. Certains éléments seront transmis ultérieurement puisqu'ils exigent un niveau de détails et de forage.

On comprend qu'à la fin de l'année il y a un excédent et que le conseil municipal a la liberté d'affecter ces excédents à différentes enveloppes. On comprend que le manque à gagner est relatif à l'application de la politique. Il y a un choix politique de prendre des montants de réserve de niveau de priorité inférieur et de les remonter vers des réserves plus prioritaires. On désire plus d'explications sur ces propositions.

Pour la mécanique administrative, on indique que l'excédent est affecté selon la politique applicable. Il y a un montant de 8 M\$ qui a été proposé de ne pas être affecté. La plupart des affectations viennent de décisions antérieures ou d'engagements en cours.

Quant au volet politique, on précise les réserves requises et qu'une discussion devra avoir lieu sur l'utilisation de ces réserves.

Il est souligné que la Politique a été adoptée sur des principes et que ce qui est présenté aujourd'hui est ce qui est fait en pratique par le conseil municipal. Également, des commentaires sont formulés à l'effet que la Politique est trop gourmande et qu'il y aurait lieu de revoir les ratios des réserves.

On commente la réduction de l'excédent et on demande des précisions sur les raisons de cette diminution de 54 M\$ en une seule année. On précise que cette différence a été envoyée dans les réserves l'année dernière et selon les dispositions de la Politique.

Madame la conseillère Isabelle Cousineau quitte son siège à 10 h 15.

Des précisions sont données sur les différentes positions politiques partagées lors de la campagne électorale.

Des questions sont soulevées quant aux activités de fonctionnement et sur les engagements de madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, notamment quant aux coûts relatifs au Tramway.

Madame la conseillère Isabelle Cousineau reprend son siège à 10 h 20.

On précise ce qu'il en est de la marge de manœuvre et tous les éléments qui la composent.

Pour la réfection des voies de circulation utilisées fréquemment par les camions lourds, il est proposé de considérer les autobus qui passent sur des rues résidentielles et qui affectent leur durée de vie.

Des questions et commentaires sont formulés sur la capacité des placements et ce qui sera à prévoir en 2026. Des détails sont partagés par l'administration quant aux prévisions des revenus de placement.

Mesdames Renée Guénette, Marie-Claude Côté, Me Camille Doucet-Côté et messieurs Richard Kouamé, Éric Pilotte quittent la rencontre.

Le comité plénier public est suspendu à 10 h 26.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette et mesdames les conseillères Isabelle Cousineau, Tiffany-Lee Norris Parent, Sonia Ben-Arfa quittent leur siège.

Reprise du comité plénier public à 13 h 03.

Mesdames les conseillères Isabelle N. Miron et Julie Bélisle prennent leur siège.

M^e Benjamin Beauchamp, et monsieur Laurent Lavallée se joignent à la rencontre.

CP20260623-P2

L'ORGANISATION DU SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET LES DIFFÉRENTS MODES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE NATURE JURIDIQUE

Présentation par M^e Benjamin Beauchamp et M^e Christian Tanguay.

Les objectifs de la présentation sont :

- d'expliquer l'organisation du Service des affaires juridiques et les différents modes de traitement des dossiers de nature juridique;
- d'expliquer des mécanismes utilisés pour établir la provision inscrite aux notes des états financiers consolidées;
- d'expliquer des mécanismes de gestion financière pour faire face à divers types de risques financiers.

Plan de la présentation :

1. Mandat des Affaires juridiques;
2. Organigramme;
3. Affaires civiles et administratives;
4. Services conseils et poursuites pénales;
5. Mécanismes – Provisions financières;
6. Mécanismes – Gestion financière.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Au niveau du risque financier, un questionnement est soulevé à l'égard des états financiers 2025 présenté plus tôt aujourd'hui et la non-inscription de provision dans certains dossiers. Les dossiers particuliers pourront être discutés à huis clos, mais les états financiers sont consolidés et des exemples généraux sont présentés. Des audits sont faits par les vérificateurs auprès des bureaux d'avocats concernés, pour s'assurer de la fiabilité et de la véracité des éléments inscrits. Des précisions sont données en ce qui a trait aux provisions vs série de dossiers en cours.

On demande par ailleurs si le risque réputationnel est quantifié, lors de poursuites intentées contre la Ville, au-delà du montant de l'amende. En matière pénale, la Ville n'a pas de discrétion (règles du DPCP et non de la Ville). On explique de quelle façon les décisions sont prises pour le suivi des dossiers. Quant aux dossiers de nature civile, le risque de la Ville est multifacette. La Ville est gardienne de fonds publics, une analyse est donc réalisée pour les différents dossiers. Les citoyens doivent être traités avec équité. Une distinction est apportée entre les réserves et les provisions.

Fin du comité plénier public à 13 h 23.